



Cartes de crédit avec garantie

*Une carte de crédit avec garantie
pourrait vous être utile si :*

- Vous devez établir des antécédents en matière de crédit ou si vous désirez remédier à un mauvais pointage de crédit
- Vous éprouvez des difficultés à obtenir un autre type de carte de crédit



Comment fonctionnent les cartes de crédit avec garantie

La plupart des cartes de crédit accordées aux consommateurs sont considérées comme des cartes de crédit sans garantie. Autrement dit, un consommateur n'est pas tenu de faire un dépôt de garantie pour obtenir la carte. Les cartes de crédit sans garantie comprennent les cartes standard, or et platine (à taux réduit et à taux régulier), les cartes de crédit de commerçant et les cartes de paiement.

Toutefois, une carte avec garantie pourrait répondre à vos besoins si vous éprouvez des difficultés à obtenir une carte sans garantie pour les raisons suivantes :

- vous n'avez aucun antécédent en matière de crédit;
- vous avez déjà eu des problèmes de crédit dans le passé et vous voulez rétablir vos antécédents en matière de crédit;
- vous avez récemment fait faillite;
- vous êtes un nouvel arrivant au Canada.

Exigences à satisfaire pour obtenir une carte de crédit avec garantie

Pour obtenir une carte de crédit avec garantie, vous devez effectuer un dépôt auprès de l'émetteur de cartes de crédit. Selon la limite de crédit que vous demandez, le montant du dépôt de garantie requis peut varier entre quelques centaines et quelques milliers de dollars.

En plus du dépôt de garantie, on pourra vous demander de verser des frais d'ouverture de dossier. Avant de faire la demande pour une carte de crédit avec garantie, il est important de demander à la société émettrice si vous aurez des frais à payer, et si on vous remboursera au cas où on refuse votre demande.

Votre limite de crédit correspond normalement à un pourcentage (habituellement 100 % ou plus) de votre dépôt. Par exemple, si vous effectuez un dépôt de 500 \$, vous pouvez bénéficier d'une limite de crédit de 500 \$ ou plus. Si vous ne payez pas vos factures de carte de crédit, la société émettrice utilisera peut-être votre dépôt pour régler le solde de votre compte.

Par contre, si vous réglez toujours votre compte avant la date d'échéance, vous établirez des antécédents en matière de crédit ou, s'il est mauvais, vous améliorerez votre pointage de crédit. Lorsqu'une société émettrice de cartes de crédit considère votre pointage de crédit comme satisfaisant, vous pouvez obtenir une carte de crédit sans garantie, par exemple une carte standard à taux réduit ou à taux régulier. Le cas échéant, votre dépôt de garantie pourrait vous être remis si vous décidez de fermer votre compte de carte de crédit après avoir réglé le solde au complet.

Taux d'intérêt et autres frais applicables

En temps normal, la carte de crédit avec garantie porte un taux d'intérêt plus élevé que la carte sans garantie. De plus, la carte de crédit avec garantie s'accompagne habituellement de frais mensuels ou annuels. Comme pour les autres cartes, des frais de service s'appliquent aussi à certaines transactions.

Pour plus de détails, consultez le tableau *Frais de service sur les transactions effectuées par cartes de crédit* figurant dans la collection *Cartes de crédit : À vous de choisir*.

Intérêt et assurance applicables au dépôt de garantie

La plupart des sociétés émettrices de cartes de crédit avec garantie verseront des intérêts sur votre dépôt de garantie.

L'institution financière qui détient votre dépôt est soit votre émetteur de cartes de crédit (s'il accepte les dépôts), soit une autre institution financière choisie par ce dernier. Peu importe la société qui détient votre dépôt de garantie, vous devez vérifier, auprès de votre émetteur de cartes de crédit, si votre dépôt est assuré par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou par une société d'assurance-dépôts provinciale. Chaque province dispose d'une société d'assurance-dépôts qui protège les dépôts effectués dans les institutions financières qu'elle réglemente.

La SADC assure les dépôts (jusqu'à concurrence de 100 000 \$) versés dans les institutions financières qui sont réglementées par le gouvernement du Canada. Cette assurance vous protège en cas de faillite de l'institution financière qui détient votre dépôt. Pour en savoir plus, visitez le site Web de la SADC : www.sadc.ca ou téléphonez à la SADC au numéro sans frais : 1-800-461-7232.

Conseils pour obtenir une carte avec garantie

Avant de faire la demande d'une carte de crédit avec garantie, vérifiez votre dossier de crédit auprès des deux agences d'évaluation du crédit du Canada (TransUnion et Equifax). Si votre dossier de crédit renferme une erreur, faites-la corriger immédiatement, car elle pourrait vous empêcher d'obtenir une carte de crédit sans garantie. Pour en savoir plus au sujet de l'obtention d'une copie de votre dossier de crédit ou la correction d'erreurs, consultez notre publication *Comprendre votre dossier de crédit et votre pointage de crédit*.

Voici quelques précautions à prendre lorsque vous magasinez pour une carte de crédit avec garantie :

- Méfiez-vous des offres de carte de crédit avec garantie provenant d'institutions inconnues. Si vous avez des soupçons au sujet d'une offre de carte de crédit avec garantie, téléphonez à l'ACFC au numéro sans frais : 1-866-461-2232.
- Méfiez-vous des offres de carte de crédit avec garantie provenant d'émetteurs à l'extérieur du Canada. Si vous avez des problèmes, il pourrait être difficile de les résoudre si la société est une société étrangère.
- Méfiez-vous des offres pour des cartes de crédit avec garantie qui ne portent pas de marque reconnue comme VISA, MasterCard ou American Express. Il pourrait s'agir de cartes qui ne sont acceptées que dans un petit nombre de magasins, ou qui pourraient vous obliger à faire vos achats par catalogue.
- Prenez connaissance de toutes les conditions qui se rattachent à la carte de crédit avec garantie et assurez-vous de les comprendre avant de l'accepter.

Cartes de crédit avec garantie

L'ACFC met régulièrement à jour l'information consignée dans ce tableau. Les institutions financières peuvent modifier les coûts de leurs produits ainsi que les modalités qui s'y rattachent, en tout temps. Veuillez vous adresser directement aux institutions financières pour obtenir les plus récents renseignements concernant leurs produits.

Société émettrice / nom de la carte ¹	Revenu personnel minimum requis (\$)	Limite de crédit minimum (\$)	Dépôt de garantie requis (\$)	Taux d'intérêt annuel			Délai de grâce sur les achats ⁴		Paiement minimum (\$ ou % du solde impayé)	Frais annuels		Récompenses et avantages ⁵							
				Achats (%) ²	Avances de fonds (%) ³	Transferts de solde (%) ³	Nombre de jours	Méthode		Première carte (\$)	Carte supplémentaire (\$)	Programme de récompenses	Assurance voyage					Protection achat et garantie prolongée	
													Accident	Annulation et/ou interruption de voyage	Médicale	Location de voiture	Retard de vol		Bagages
ATB Financial <i>Secured MasterCard</i>	Non spécifié	500	100 % à 150 % de limite de crédit	18,90	18,90	18,90	21	M1	10 \$ ou 3 %	49	25								
Banque Capital One <i>Guaranteed MasterCard for Newcomers</i>	Non spécifié	300	75 à 300	19,80	19,80	19,80	25	M2	10 \$ ou 3 %, le plus élevé des deux	59	Gratuite	Le frais annuel est exonéré à vie si il y a eu aucun paiement retardataire et que la limite de crédit n'a jamais été surpassée après les 10 premiers relevés.	✓			✓		✓	✓
Banque Capital One <i>Guaranteed Secured Low Rate MasterCard</i>	Non spécifié	300	75 à 300	14,90	19,80	14,90	25	M2	10 \$ ou 3 %, le plus élevé des deux	69	Gratuite								
Banque Capital One <i>Guaranteed Secured MasterCard</i>	Non spécifié	300	75 à 300	19,80	19,80	19,80	25	M2	10 \$ ou 3 %, le plus élevé des deux	59	Gratuite								
Citizens Bank of Canada <i>Shared Interest Classic (Secured) My VISA Rewards Plus Option</i>	Non spécifié	500	100 % ou 200 % de la limite de crédit	19,50	19,50	19,50	21	M2	10 \$ ou 3 %, le plus élevé des deux	Gratuite	Gratuite	2 \$ = 1 point pour voyages, marchandises, des produits financiers et dons de charité. Pour chaque transaction, 10 cents sont versés à un organisme sans but lucratif.	✓						✓
Home Trust <i>Equityline VISA</i>	5 000	10 000	Garantie sur la propriété	4,99 à 13,99	4,99 à 13,99	4,99 à 13,99	21	M2 ⁶	10 \$ ou 0,75 % à 1,5 %, le plus élevé des deux	Variant selon votre province ⁷	Variant selon votre province ⁷					✓			
Home Trust <i>VISA avec garantie</i>	5 000	1 000	Même que la limite de crédit	24,99	24,99	S.O.	21	M2 ⁶	10 \$ ou 3 %, le plus élevé des deux	90 à 120 ⁸	36 à 60 ⁹								
Peoples Trust <i>Carte sécurisée Peoples Trust MasterCard</i>	Non spécifié	500	Même que la limite de crédit	19,50	24,50	S.O.	25	M1	10 \$ ou 3 %, le plus élevé des deux	5,95 de frais mensuels ¹⁰	2,95 de frais mensuels ¹⁰								
Peoples Trust <i>Optimax crédit</i>	Non spécifié	500	Même que la limite de crédit	19,50	24,50	S.O.	25	M1	10 \$ ou 3 %, le plus élevé des deux	5,55 de frais mensuels ¹¹	2,95 de frais mensuels ¹¹								
Vancity Credit Union <i>Enviro Classic My VISA Rewards Plus</i>	Non spécifié	500	Même que la limite de crédit et plus	19,50	19,50	19,50	21	M2	10 \$ ou 3 %, le plus élevé des deux	Gratuite	Gratuite	2 \$ = 1 point pour voyages, marchandises, produits ou services financiers et dons de charité	✓						✓

✓ Cette option est offerte à un coût additionnel.

✓ Cette option est incluse dans les frais annuels de la carte.

1 RBC Banque Royale - L'option de garantie est offerte pour toutes les cartes VISA RBC. On exige que les demandeurs fassent un dépôt équivalent au montant de la limite de crédit souhaitée. On conserve cette garantie dans un compte de certificat de placement garanti (CPG) et le client y reçoit des intérêts. Les personnes intéressées peuvent obtenir un formulaire de demande pour une carte avec garantie seulement dans les succursales RBC. Exceptions: n'est pas offert pour la VISA Infinite (offert aux clients ayant recouru à la gestion financière privée), VISA pour Étudiants. TD Canada Trust – Une option de garantie est offerte pour les cartes de crédit TD Canada Trust. Les cartes de crédit TD Canada Trust avec garantie exigent un dépôt en vue de garantir la limite de crédit. Pour plus de renseignements sur les cartes de crédit TD Canada Trust avec garantie, visitez une succursale TD Canada Trust.

2 Si le délai de grâce ne s'applique pas, les frais d'intérêt sont calculés à partir de la date d'achat ou, dans certains cas, à partir de la date d'inscription à votre compte.

3 À moins d'indication contraire, pour les avances de fonds et les transferts de solde, les frais d'intérêt sont toujours calculés à partir de la date de l'emprunt. Il n'y a aucun délai de grâce.

4 Le délai de grâce représente le nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement. Durant cette période, vous ne payez **aucun intérêt** pour les nouveaux achats si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par l'institution financière. Consultez *Comment tirer profit d'une carte de crédit* pour une description détaillée de la période sans intérêt et des conditions liées aux méthodes M1 et M2.

5 Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et autres avantages offerts par les sociétés émettrices. Pour plus de détails concernant les autres programmes de récompenses et avantages qui peuvent être offerts à un coût additionnel, consultez votre institution financière.

6 La méthode M2 est utilisée dans toutes les provinces sauf au Québec où la méthode M1 est utilisée.

7 Des frais d'ouverture de dossier, non remboursables, pouvant atteindre 3 % de la limite de crédit et des frais juridiques s'échelonnant entre 499 \$ et 781 \$, variant selon votre province de résidence, s'appliquent. Au Québec, des frais annuels de 100 \$ s'appliquent.

8 Payé sur une base mensuelle; des frais initiaux non remboursables de 39 \$ s'appliquent.

9 Payé sur une base mensuelle.

10 Des frais initiaux de 49 \$ s'appliquent à la première carte et des frais initiaux de 29 \$ s'appliquent aux cartes supplémentaires.

11 Des frais initiaux de 125 \$ s'appliquent à la première carte et des frais initiaux de 19 \$ s'appliquent aux cartes supplémentaires.



Comment communiquer avec nous

*Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9*

*Téléphone (sans frais) : 1-866-461-2232
Téléscripteur (sans frais) : 1-866-914-6097
Télécopieur (sans frais) : 1-866-814-2224
Site Web : www.acfc.gc.ca*

Courriel :

*Renseignements généraux : info@acfc.gc.ca
Publications : pub@acfc.gc.ca*